

Commentaire de texte (De Goerges Pompidou 1974)

Par **joanna55**, le **18/03/2007** à **16:54**

Je dois faire le commentaire de ce texte :

" Notre constitution, modifiée par le referendum qui a institué l'élection du président de la république au suffrage universel a clairement posé le principe de la priorité du chef de l'état. C'est même la que se trouve l'opposition essentielle avec les IIIe et IV e Républiques. Le chef de l'état investi directement de la confiance de la nation , est et doit être le chef incontesté de l'exécutif. C'est lui qui , avec son gouvernement , doit définir la politique et la conduire. Le premier ministre, comme l'indique son nom , n'est que le premier des ministres. Le rôle de coordination qu'il joue dans le gouvernement , la responsabilité qu'il exerce et engage vis-a-vis de l'assemblée ne peuvent effacer cette subordination fondamentale. C'est pourquoi je suis convaincu que les futurs présidents de la république quels qu'ils soient, seront conduits à choisir comme premiers ministres des hommes qui leur soient étroitement liés , sur le plan non seulement politique, mais intellectuel et personnel , et dont ils n'aient jamais a redouter, je ne dis pas l'indépendance de pensée et d'expression - qui est essentiel - mais la concurrence.

Je suis convaincu que les futurs présidents de la république seront amenés a intervenir dans la direction de l'état de façon constante , permanente , et à maintenir par l'action quotidienne cette suprématie qu'ils ne tiendront pas automatiquement du « coefficient personnel ». Pour tout dire, je crois que nous n'avons d'autre alternative que le retour camouflé mais rapide au régime d'assemblée ou l'accentuation du caractère présidentiel de nos institutions. "

J'ai pensé faire le plan suivant :

- I. President : Réel gouvernant
 - A. "Election au suffrage universel"
 - B. "Pouvoirs propres "(notamment art. 5)
- II. 1er ministre : redoutable concurrent
 - A. "pouvoir partagé"
 - B. " mais il reste le chef du gouvernement uniquement "

Svp J'ai vraiment besoin de votre aide !!

Merci d'avance

Par **Odea**, le **18/03/2007** à **20:07**

salut, quelque chose me vient à l'esprit,
1974 c'est un an après 1973 et la tentative de Pompidou de réduire à 5 ans le mandat

présidentiel, or un mandat court s'accommode fort bien de prérogatives étendues, et un mandat long (7ans) s'en accomode mal au contraire, donc ce document prolonge ce que Pompidou avait déjà effleuré l'année précédente, à savoir le renforcement du pouvoir exécutif, renforcement qu'il avait souhaité en raccourcissant le mandat présidentiel (même si craignant de ne pas avoir la majorité requise pour réviser la constitution : 3/5e des parlementaires, il avait finalement renoncé au projet).

Par **joanna55**, le **19/03/2007** à **01:05**

merci pour ses precisions ...

Mais j'aimerais savoir si mon plan tient la route ..

merci de me repondre